

TABLEAU DE CORRESPONDANCE
ADAPTATEURS

																				
MARQUE	MODÈLE	9190171101	9190171102	9190171103	9190171104	9190171105	9190171106	9190171107	9190171108	9190171109	9190171110	9190171111	9190171112	9190171113	9190171114	9190171115	9190171116	9190171117	9190171118	9190171119
ACCUSPRAY	Primer Performax 05-100												X							
	10/12S/19/19C													X						
	7/07HS/ 10g/10gp																	X X		
AEROMETAL	Super Fura34																			
	2015ECO&T																	X		
	2100ECO&T																	X		
	Victoria 92 2016																	X X		
ANI	F1-S		X																	
	R1 mini																			X
ASTRO	Star QUL	X																		
	EVO4014/4018	X																		
	M-Star	X																		
	ECO-S/SX	X																		
	Quantum Ultra ECO-SSP	X																		
ASTURO	ECO-S /ECO-SX	X																		
	ECO-SSP																			
	Série Gravity																			
ATD	Série Gravity	X																		
	Série 6900	X																		
	Leonardo 6865/6872/6913/6914/6915/6918																			
	6845mini								X											
	6900mini								X											
BINKS	6910mini																	X		
	Primer MGI1.8		X																	
	630/95G		X																	
	BBR /M1-G		X																	
	95/95SL/95SLV																			
	SV100 Siphon																			
	Model7/2001/2001V/ 2001SS																			
	Match1/1SL/Featherlite																			
DART PRODUCTS	SV100 Gravity																			
	AB17G	X																		
	H827A	X																		
	H881A	X																		
DEVILBISS	H2000MG mini							X												
	CVi 522G /620G/620GW		X																	
	DRD / EXL620G		X																	
	FLG 4 gravity		X																	
	FLG 615/635/643/645/647WB/648/651G/654/691/ 695		X																	
	GFG 5/516/517/618/670Plus		X																	
	GTI family		X																	
	JGA535G/635G		X																	
	PRI / TEKNA		X																	
	Compact 506/510 gravity		X																	
	Slg					X														
	FLG 4 siphon																			
	FLG 606/626																			
	Compact 507																			
	Compact 506/510 siphon																			
	Compact mini																			
	Sri family																			
GRACO	LT200/LT300	X																		
	Delta GF		X																	
	LT100 mini							X												
	Airpro siphon																			
	finishPro HVLP																			
IWATA	W400/W400LV/WR40	X																		
	LPA94/ LPH440	X																		
	LPH400 Primer	X																		
	LPH400LV/LVB/LVX	X																		
	VX929	X																		
	VXL949 Primer	X																		

TABLEAU DE CORRESPONDANCE ADAPTATEURS

[illegible]

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES MIRKA 2021

1 • APPLICATION : Toute commande vaut acceptation sans réserve de nos conditions générales de vente (nonobstant toute stipulation contraire figurant dans les conditions générales d'achat de nos clients) et ne peut être annulée dès qu'elle a fait l'objet d'une confirmation de notre part.

2 • CONDITIONS TARIFAIRES ET MINIMUM DE COMMANDE :

Un minimum de commande en quantité et en valeur est demandé aux acquéreurs en raison de leur qualité de revendeurs. La valeur minimale de commande ouvrant droits aux remises en vigueur est de 75 € net hors taxes, remises déduites. Les prix indiqués s'entendent pour livraison en multiple d'unité de livraison. Nos produits sont facturés sur la base du tarif en vigueur au jour de la commande. Pour tout fractionnement des unités de livraison, il sera appliqué un coefficient multiplicateur de 1,10 sur le tarif en vigueur.

Minimum de commande en bandes :

En raison de contraintes de fabrication, il peut arriver qu'exceptionnellement, MIRKA fournisse pour une commande d'un carton de 10 bandes longues ou larges, une variation de livraison de + ou - 20% (soit 9 à 12 bandes). Cette différence se réduit en fonction des quantités ex : pour 30 bandes du même grain commandées de 29 à 32 bandes livrées.

FRANCO À PARTIR DE : 250 € Net H.T.

Pour toute commande inférieure et jusqu'à un minimum de 250 € net H.T, une participation forfaitaire de 20 € aux frais d'expédition sera facturée.

Pour les commandes Export, le minimum de commande est de 5000 €. Pour toute commande inférieure, une participation aux frais de gestion de 200,00 € sera facturée.

Compte tenu de la non stabilité des prix des matières premières, nous pouvons être amenés à modifier nos prix de vente en cours d'année.

Les prix et les taux de remise enregistrés sur nos confirmations de commande l'emportent sur toutes autres conditions mentionnées sur les bons de commande émanant de nos clients ainsi que le cas échéant, sur nos offres de prix antérieures.

Toute livraison directe chez le client du distributeur fera l'objet d'une facturation de frais de gestion d'un montant de 20 €.

3 • DELAIS DE LIVRAISON : Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et les retards ne peuvent en aucun cas donner lieu à annulation de tout ou partie de la commande, ni au versement d'une indemnité quelle qu'elle soit. Pour les produits non standard, à fabriquer, un délai variable est à prévoir. (Vous renseigner auprès de notre service commercial).

4 • Toutes nos marchandises sont vendues départ entrepôt. Elles voyagent aux risques et périls de l'acheteur. Quel que soit le mode de transport ou les conditions de transport, franco ou port dû, il appartient à l'acheteur en cas d'avarie de faire toutes les réserves auprès des transporteurs et d'exercer tout recours contre eux.

5 • MODIFICATION OU ANNULATION DE COMMANDE : Toute modification ou annulation de commande, pour être prise en considération, devra être parvenue par écrit avant l'expédition de la marchandise et sera susceptible d'entraîner une modification de prix. Si des produits non standards ont déjà été lancés en fabrication, ils ne peuvent être annulés et restent la propriété de l'acheteur.

6 • RÉCLAMATION : En cas de réclamation portant sur la qualité, la quantité ou la nature des produits livrés, celle-ci devra parvenir au service commercial dans les huit jours de réception du produit par lettre recommandée avec accusé réception.

Garantie de nos produits

Toute réclamation sur la qualité de nos produits sera prise en compte uniquement dans une période de 12 mois à partir de la date de livraison.

7 • MODALITÉS DES RETOURS : Aucun retour de marchandise ne pourra être effectué sans l'accord préalable du service commercial et ceci, dans une période n'excédant pas deux mois après la date d'expédition. En cas de retour sans accord du service commercial, les marchandises seront tenues à disposition de l'acheteur et ne pourront être créditées.

Aucun retour de produits non standards c'est-à-dire fabriqués à la demande de l'acheteur ne peut être accepté.

Toute reprise acceptée par notre service commercial entraînera constitution d'un avoir au profit de l'acquéreur, après vérification qualitative et quantitative des produits retournés.

8 • L'utilisation de nos produits d'une façon contraire à nos instructions ou notices d'utilisation, et dont les conditions d'emploi échappent à notre contrôle, ne peut en aucun cas engager notre responsabilité.

9 • La garantie de nos marchandises est de convention expresse limitée au remplacement des produits reconnus défectueux par notre Société, sans indemnités ni dommages et intérêts d'aucune sorte.

10 • CONDITIONS DE RÈGLEMENT :

Le délai de règlement des sommes dues est fixé à 45 jours fin de mois à compter de la date d'émission de la facture.

Ces conditions de paiement s'entendent, soit au comptant avec un escompte pour un règlement parvenu dans les 10 jours de date de facture, soit à terme par lettre de change relevé.

Le client s'engage à faire part de ses réclamations éventuelles dans les 10 jours de réception de la facture, afin d'en permettre le traitement avant l'échéance du paiement.

Dans le cas d'un règlement par virement bancaire, les frais d'émission sont à la charge du client.

11 • DÉFAUT OU RETARD DE PAIEMENT :

Tout retard de paiement entraînera une pénalité égale au dernier taux de refinancement de la BCE, majorée de 10 points et calculée au prorata temporis sur les sommes restant dues. Le taux retenu ne saurait être inférieur à 3 fois le taux d'intérêt légal (art. L441-6 du CC).

De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par nous, le défaut de paiement de nos marchandises à l'échéance fixée, ou toute défaillance de l'acheteur entraîne :

a/ La résolution de plein droit de toutes les ventes conclues et non réglées ou le règlement sur facture pro forma avant livraison, des commandes éventuelles ou restant à livrer, si la mise en demeure de payer n'est pas immédiatement suivie d'effet.

b/ L'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues quel que soit le mode de règlement prévu (traite acceptée ou non) et l'échéance ;

c/ Le recouvrement par voie contentieuse ;

d/ L'exigibilité, à titre de dommages et intérêts et de clause pénale, d'une indemnité égale à 15% des sommes dues avec un minimum de perception de 300 €, outre les intérêts de retard et les frais judiciaires éventuels.

e/ La perception d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (décret 2012-1115 du 02/10/2012).

12 • CLÔTURE DE COMPTE : La société MIRKA se réserve le droit de clôturer un compte client n'ayant pas été actif pendant une période de 12 mois.

La réouverture de ce compte se fera à l'appréciation de la Direction Commerciale.

13 • RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Conformément à l'article 65, Loi 67563 du 13 Juillet 1967, modifié par l'article 1 Loi 80.335 du 12 Mai 1980, les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de la facture. Toute convention contraire figurant dans les conditions générales d'achat de nos clients est stipulée nulle et sans valeur.

14 • JURIDICTION : En cas de contestation de quelque nature que ce soit, tous les différends seront soumis au Tribunal de Commerce de BOBIGNY, seule juridiction compétente même en cas d'appel de garantie, de pluralité de défendeurs ou d'instance de refus ; nonobstant toutes clauses contraires.

15 • UTILISATION LOGO ET VISUELS : L'utilisation du logo et/ou des visuels MIRKA doivent faire l'objet d'une demande auprès de MIRKA. La portée maximale autorisée d'utilisation du logo et/ou des visuels MIRKA est telle que définie par l'accord individuel. L'approbation de MIRKA relative à l'utilisation du logo et/ou des visuels n'octroie aucun droit, titre ou intérêt sur le logo et/ou les visuels aux parties demanderes, autres que les droits spécifiquement accordés dans l'approbation donnée. L'utilisateur ne fera aucune représentation ni n'agira d'aucune façon pouvant sous-entendre qu'il détient un droit, titre ou intérêt sur le logo et/ou les visuels, sous réserve des termes de consentement émis par MIRKA. L'utilisateur ne doit pas céder, transférer ou permettre l'utilisation du logo MIRKA à des tiers, sans le consentement écrit préalable de MIRKA.

**Mirka France Sarl**

Centre Atria,
2 allée Bienvenue
93885 Noisy-le-Grand Cedex
Tel. +33 (0)1 43 05 48 00
Fax +33 (0)1 43 05 62 08
ventes.fr@mirka.com

www.mirka.fr

